

**Préavis 7-2011**

**Rapport de gestion et comptes 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les déléguées et délégués,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 125b de la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956", le Comité de direction de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2010.